

Vie des Quartiers - Subventions exceptionnelles à diverses associations

M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

A - CEMEA

Les CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) de Franche-Comté ont quitté les locaux du 6 rue de la Madeleine pour s'installer dans des nouveaux locaux (LCR) au 18 rue de Cologne à Planoise. Ce transfert, fait à la demande de la Ville, a engendré des frais de déménagement et d'installation à la charge de l'association.

La Ville s'était engagée auprès de cette association à prendre en charge les surcoûts occasionnés par son déménagement.

A ce titre, il est proposé d'attribuer une subvention de 2 200 € à cet organisme.

B - Association ESSI (Etudiants en Santé pour une Solidarité Internationale)

L'Association ESSI a pour objectif de promouvoir la santé dans un village malien et de sensibiliser la population franc-comtoise aux différences Nord-Sud en ce qui concerne la santé.

Elle sollicite la Ville pour boucler un budget d'une mission centrée sur l'électrification du dispensaire de Moussala.

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 € à l'Association ESSI.

C - Terres et Peuples d'Afrique

Après avoir organisé des rencontres avec les écrivains africains en janvier 2006 et créoles en janvier 2007, l'Association Terres et Peuples d'Afrique souhaite orienter les troisièmes rencontres en direction de la Jeunesse, début 2008.

Différentes manifestations dont des soirées avec conteurs et griots, un salon du livre africain jeunesse, une exposition d'artisanat africain en liaison avec les contes, films de réalisateurs africains à partir de contes sont prévus.

Afin que ces manifestations se déroulent dans les meilleures conditions, l'Association Terres et Peuples d'Afrique sollicite la Ville pour une aide financière de 2 500 €.

Il est donc proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € à cette association.

D - La Retraite Sportive du Grand Besançon

Cette association, créée en 2004, est ouverte aux hommes et femmes de plus de 50 ans du Grand Besançon. L'objet de cette association est la pratique d'activités physiques et de loisirs dans le but de favoriser la convivialité entre seniors retraités.

Cette association affiliée à la Fédération Française de Retraite Sportive, propose de nombreuses activités : randonnées pédestres et cyclistes, gymnastique...

Elle sollicite une aide financière pour poursuivre la formation d'animateurs bénévoles et par ailleurs développer un partenariat avec les seniors de Charlottesville.

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention de 500 € à cette association.

Le Conseil Municipal est invité à attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

- 2 200 € au CEMEA
- 2 000 € à l'Association ESSI
- 1 500 € à l'association Terres et Peuples d'Afrique
- 500 € à La Retraite Sportive du Grand Besançon.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme de 6 200 € sera imputée sur la ligne budgétaire 65.020.6574 CS 47047 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du compte de dépenses imprévues de fonctionnement inscrit au chapitre 022.01/022 CS 20200 du budget primitif 2007.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 20 septembre 2007.